



Bourse Collège

jeudi 10 septembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons de l'ouverture de la campagne de bourse de collège pour l'année scolaire 2020-2021 qui aura lieu du 1^{er} septembre au 15 octobre 2020.

Afin de mener à bien cette nouvelle campagne, nous mettons à votre disposition tous les supports d'accompagnement qui pourront vous aider.

- une notice d'information destinée aux familles jointe au en PJ.
- La demande se fait en ligne en se connectant à l'adresse suivante :

<https://teleservices.ac-aix-marseille.fr/ts>

Chaque famille reçoit par mail des identifiants et codes de connexion « scolarité services »

Ce service en ligne s'adresse aux familles dont les enfants sont scolarisés dans un collège public pour l'année 2020-2021.

- Un guide de première connexion à Scolarité Services : consultable et téléchargeable sur www.education.gouv.fr/aides-financieres-college ainsi que sur la page d'authentification au portail Scolarité services.

Ce document décrit les deux modalités de connexion possible, via le compte Éducation Nationale que votre établissement a créé pour chaque parent ou via FranceConnect, accompagnés deux tutoriels qui simulent une demande de bourse en ligne.

Mais il est possible également de formuler une demande en format papier si la demande de bourse en ligne ne peut être effectué (cerfa n°12539*10) téléchargeable [en cliquant ici](#).

Vous pouvez poser vos questions par mail à l'adresse suivante ce.0132407w@ac-aix-marseille.fr ou par pronote destinataire M^{me} Linda MERBAH en notant l'objet « bourse » Nom, Prénom de l'élève.

Une permanence « Bourse » sera assurée au collège par M^{me} Linda MERAH sur rdv 04 91 09 02 02 poste 315 ou au 06.03.19.68.95

